

1^{er} CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE Danièle CASANOVA Jeudi 15 octobre 2015 à 17h30

PARENTS D'ELEVES	MAIRIE	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
Mme LITTIERE Mme BLEUX Mme HUBERT Mme CAMPANALE	Mme MARQUES, Maire adjointe à l'enseignement. Mme TURPIN, directrice du service enfance	Mmes GREGOIRE, Directrice et MATHIEU, classe 1 Mme JOUVE, classe 2 Mme DOS SANTOS, classe 3 Mme SALDANHA et M. TAJIOU, classe 4
	ATSEM Mme TOUSSAINT Jacqueline	D.D.E.N. M. BENOIT

1 MODALITES DE FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ECOLE

Présentation des membres :

Tour de table des membres présents, aucun absent.

La rentrée s'est bien déroulée. Deux nouveaux enseignants ont été nommés : Mme MATHIEU Caroline comme décharge de direction de Mme GREGOIRE les lundis et 1 mercredi sur 4 et M. TAJIOU, ¼ temps les mardis et 1 mercredi sur 4 sur le poste de la classe 4.

Modalités de vote :

Les votes se feront à main levée et les prises de parole seront effectuées à la fin de chaque point. Mme MATHIEU Caroline est la secrétaire du conseil d'école.

Résultats aux élections de parents d'élèves :

Une seule liste s'est présentée aux élections : la liste non constituée en association de Mme LITTIERE.

174 inscrits, 141 votants (dont 5 nuls) d'où une participation de 81.03% de votants contre 79,21% en 2014 et 70,6% en 2013.

Merci à tous pour votre participation !

2 ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE

Il y a 4 classes et 6 enseignants dont la directrice, 2 ATSEM à temps plein et 1 ATSEM à ¾ temps, Mme DE RUEDA qui vient de rejoindre notre équipe en remplacement de Mme TALEC.

L'école scolarise actuellement **91 élèves + 1 après les vacances d'automne**. Les effectifs et la répartition sont les suivants :

➤ Petits (PS) :	29 élèves	➤ Classe 1, Mmes GREGOIRE et MATHIEU :	23 élèves de PS
➤ Moyens (MS) :	32 élèves	➤ Classe 2, Mme JOUVE:	22 élèves de MS
➤ Grands (GS) :	30 élèves	➤ Classe 3, Mme DOS SANTOS :	6PS/18 GS (24) +1GS 25 élèves
Pour un total de	91 élèves	➤ Classe 4, Mme SALDANHA et M. TAJIOU	10MS/12 GS 22 élèves

3 VOTE ET APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Le règlement intérieur a été modifié l'année précédente. Cette année, il reste inchangé ; la charte de la laïcité est présentée. Il est voté à l'unanimité.

Le nombre de photocopies étant trop élevé pour la municipalité, il est proposé après discussion que le règlement, version papier, ne soit distribué qu'aux familles des nouveaux élèves (nouveaux arrivants et parents de PS). Un mot sera collé dans le cahier de liaison des autres élèves précisant qu'il est mis en ligne sur le blog de la municipalité <http://www.brousurchanteraine.info/> et des représentants des parents d'élèves <http://parentscasanova.canalblog.com/>. Un mailing est également envisagé pour les familles qui le souhaitent. Une attestation de lecture sera à signer dans chaque cahier.

4 SECURITE/HYGIENE

Exercice incendie : Effectué le 22 septembre 2015 à 09h20, durée d'évacuation 2 minutes. L'ensemble du personnel de l'établissement était présent. Les élèves se sont bien comportés ; seuls les élèves de PS (classe 1) ont été prévenus de l'exercice. Tout s'est bien déroulé. Seul problème, les portes de deux classes n'ont pas été fermées. Un rappel a été fait aux 2 Atsem concernées. Comme convenu avec les pompiers lors de notre réunion l'an dernier sur Chelles, les atsem ont récupéré le maximum de manteaux. La prise des manteaux les a gênés pour fermer les portes. Un sac cabas sera acheté pour les ranger.

PPMS : Le plan de mise en sûreté des élèves face à un risque majeur (tempête, séisme) sera réactualisé ce trimestre. Il sera présenté au 2nd conseil d'école.

5 PRESENTATION DES AXES DU PROJET D'ECOLE

➤ **Projet d'école 2015-2018**

Un nouveau projet 2015-2018 a été rédigé et validé par l'IEN de Lagny en mai dernier. Il s'articule autour de 3 orientations dont les intitulés sont les suivants :

- Organiser des modalités spécifiques d'apprentissage (apprendre en s'exerçant de manière autonome, comprendre les attentes de l'école et comprendre la fonction de l'école)
- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique, commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement de la langue)
- Fonctionnement de l'école (harmoniser les pratiques d'enseignement au sein de l'équipe pédagogique, gérer le temps et l'espace au sein de la classe et de l'école)

Ce projet inclut un projet en Arts plastiques avec un intervenant, un artiste plasticien développant le 1^{er} axe du projet d'école avec une exposition fin mai. Il se substitue au projet en éducation musicale (spectacle) et il sera financé par la coopérative de l'école.

Le budget alloué sera approximativement de 2000€. Ce projet nécessitera également la contribution des enfants et des parents par l'apport de matériel spécifique de récupération (bouchons, petites bouteilles, carton...)

Ce projet est réalisable grâce aux dons substantiels donnés par les familles. Nous les en remercions.

Une demande de participation financière auprès de la municipalité a été faite par Mme Grégoire. Mme Marques va étudier cette demande.

6 VIE DE L'ÉCOLE

❖ Activités régulières :

- *L'activité chorale en GS.* Un partenariat pour un projet pédagogique en éducation musicale est établi avec Marne et Chantereine.

Tous les mercredis matin de 10h45 à 11h25, les GS bénéficient d'un intervenant en musique (Mme LIEBERMAN). Ce travail sera présenté lors d'un spectacle conjoint avec le cycle 2 de l'élémentaire en fin d'année. L'équipe enseignante signale que cette activité n'a toujours pas commencé et demande à la municipalité de se renseigner auprès de l'intercommunalité de Marne et Chantereine sur ce début tardif (novembre au lieu de septembre les autres années).

- *L'activité bibliothèque :* l'emprunt de livres de la bibliothèque de l'école sera mis en place après les vacances d'automne.

Chaque enfant pourra emprunter 1 livre toutes les 2 semaines.

❖ Aides spécifiques :

Les APC, activités pédagogiques complémentaires, sont proposées de 11h35 à 12h15 (40min) les lundis, mardis ou jeudis.

❖ Projets reconduits :

- Semaine du goût : les familles d'aliments. Merci à l'ensemble des parents pour leur participation.
- Goûter de Noël avec achats de cadeaux pour chaque classe, financés par la coopérative et de chocolats de Noël par la mairie.
- Goûter de la galette financé avec la coopérative.
- Course d'orientation et rencontre sportive.

❖ Sortie :

Le jeudi 8 octobre, les élèves de petite section se sont rendus à la cueillette du Plessis à Lumigny afin de cueillir des pommes et participer à la fabrication de jus de pommes. Cela s'est très bien passé mais la cueillette était trop éloignée de l'école et a demandé un temps de bus trop important.

❖ Spectacles :

Le 1^{er} spectacle à l'école, subventionné par la coopérative de l'école, a eu lieu le lundi 12 octobre, **Petibout mange de tout**, par la compagnie Pois de Senteur afin de débiter notre semaine du goût.

Pour les fêtes de fin d'année, la mairie propose une animation Duplo le lundi 14 décembre. Les productions seront laissées en exposition de 16h à 17h pour les familles à la salle JB Clément.

Le 2^{ème} spectacle à l'école, subventionné par la coopérative de l'école, sera proposé au 3^{ème} trimestre.

❖ Festival du livre :

L'OCCE organise un festival du livre du 8 au 12 février 2016.

Il a pour but de faire découvrir aux enfants un maximum de livres sur la semaine (différents thèmes, différents supports...) pour donner envie de lire. Une porte ouverte sera ensuite organisée afin de permettre aux parents de découvrir ces livres avec leur enfant et de les acquérir s'ils le souhaitent. L'organisme du « Festival du livre » reversera à l'école 20% de ces bénéfices sous forme de livres neufs pour la bibliothèque de l'école.

7 ACTIVITES PERISCOLAIRES

Les accueils périscolaires ouvrent de 7h à 8h20 (de 8 à 12 enfants accueillis avec 2 animateurs) et de 16h à 19h (de 12 à 25 enfants accueillis). Un accueil gratuit a été mis en place depuis l'an dernier de 16h à 16h30 par la municipalité (6-7 enfants accueillis).

La restauration scolaire a lieu de 11h30 à 13h35. Trois services sont mis en place.

Aucun TAP n'est proposé aux élèves de maternelle, décision prise en accord avec les parents d'élèves et l'équipe enseignante l'année dernière.

Mme Grégoire, dans le cadre de ses APC, a accompagné les enfants de PS tout le mois de septembre sur le temps de restauration afin de faciliter l'adaptation.

8 COOPERATIVE SCOLAIRE : OCCE

Pour l'année scolaire 2015-2016, Mme GREGOIRE est la trésorière. Elle succède à Mme SALDANHA.

La situation au 01/09/15 est de 5621,21€. Les dépenses effectuées pour le moment sont de 229,87€ pour l'affiliation à l'OCCE+ assurance, 161€00 pour la sortie cueillette, aucune participation n'a été demandée aux familles.

Il nous reste à payer le spectacle 400€00

Les dons de coopératives s'élèvent à 2050€. La demande de justificatifs de dons à l'OCCE sera effectuée pour les sommes versées supérieures à 45€. Un document à remplir sera distribué aux familles concernées.

En ce qui concerne la kermesse. Elle sera organisée le vendredi 17 juin 2016 à partir de 17h30 si nous sommes assez nombreux au comité de kermesse.

9 TRAVAUX

Quelques petits travaux ont été effectués mais il en reste encore beaucoup.

- Peinture des marchepieds classe 2-3, non fait. Selon la mairie, ils seront faits durant les vacances de la Toussaint.
- Changement du robinet de la classe 3, non fait. Les élèves ne veulent plus se laver les mains dans la classe, robinet trop entartré.
- Coller le carrelage et débloquent le rideau de la classe 3, non fait. Bureau de la maîtresse réparé dans la classe 3 aujourd'hui.
- Changement des néons défectueux, non fait. Ils ne sont pas changés pour le moment car il faut réapprovisionner le stock en mairie.
- Nettoyage des gouttières et bouches d'égout, non fait. Gros problème d'évacuation lorsqu'il pleut, elles débordent, les enfants ne peuvent plus rentrer dans la classe 2 par l'extérieur.
- Rehausser la première porte du préau, fait aujourd'hui.
- Changement des pince-doigts, commencé aujourd'hui.
- Tailler la haie donnant sur le Chanteclair devant la porte d'évacuation de la classe 1, non fait.
- Nettoyer la cour régulièrement, non fait. Il est nécessaire de le faire toutes les semaines, or pour le moment, cela est fait tous les quinze jours ou plus. Mme Marques a fait un point avec les services techniques. Cela sera fait tous les mercredis après-midis.
- Deux téléphones supplémentaires ont été installés durant les vacances d'été dans le bureau sans explication.

Ces téléphones ne sonnent pas et aucune explication sur ce nouveau matériel n'a été fournie à Mme GREGOIRE. Elle a demandé des informations à M. Legrand. Il devait passer mi-septembre mais elle n'a eu aucune nouvelle de sa part jusqu'à maintenant. Mme Turpin explique qu'une nouvelle ligne téléphonique va être installée, ces téléphones feront donc la passerelle vers la nouvelle ligne. Un nouveau numéro va donc être mis en place mais elle note que cela aurait dû être expliqué.

- Réfection du bitume de la cour de récréation (fiche 16 de DUER), non fait.

Problème lié aux racines des arbres dans la cour. Le bitume est largement détérioré. Cela est dangereux pour les enfants qui tombent régulièrement à ces endroits.

Mme GREGOIRE signale que le bitume de l'école Demetz a été refait l'an dernier. Est-il prévu sur notre école pour cette année ?

Les parents d'élèves demandent également comment sont budgétisés les travaux sur les écoles. Y a-t-il une enveloppe par école ?

Mme Marques répond qu'il n'y a pas de « budget travaux » pour chaque école, la municipalité fait les travaux par priorité de sécurité et de budget. Il faut refaire une demande de travaux pour cette année.

- Réparation du grillage, demande en cours. Effectivement, il est ouvert à un endroit, au coin de la cour de récréation.

La grille n'est pas maintenue par un anneau. Une fiche va être faite pour qu'il puisse être réparé rapidement.

Mme Grégoire note qu'il y a eu une amélioration dans la communication sur les « retours de travaux » effectués par le service technique. Cependant elle s'interroge sur les passations d'information sur les fiches travaux aux personnels du service technique. Effectivement, ils ne semblent pas avoir les fiches travaux en leur possession et demandent souvent des compléments d'informations à la directrice. Mme Turpin confirme. Mme Marques va faire remonter l'information en mairie et faire le point sur ce sujet.

10 REMPLACEMENT DES ATSEM/ORGANISATION DU SERVICE MINIMUM

- Remplacement des Atsem :

Ce point a été mis à l'ordre du jour car le fonctionnement de remplacement des atsem aurait été modifié (plus de remplacement au-delà de deux jours d'absence ?).

Mme Marques insiste sur le projet de maintenir un remplacement au-delà de trois jours. Effectivement, il n'y a plus de personnel remplaçant sur la commune, mais il y a tout de même des pistes de solution. Beaucoup d'atsem avait un contrat reconduit chaque année, or cette année, toutes les personnes titularisables ont été titularisées donc il n'y a plus de personnels vacataires.

Un recrutement de deux emplois d'avenir depuis septembre (positionnés pour le moment sur le ménage et la cantine) permettra les remplacements après une formation en binôme. Un projet d'études du temps de travail annualisé des atsem va être mis en place pour pouvoir donner plus de souplesse.

- Organisation du service minimum :

L'obligation du service minimum pour les mairies est uniquement sur le temps scolaire. La mairie essaie de le mettre en place sur la pause méridienne en s'assurant de la sécurité des enfants même s'il n'y a pas d'obligation.

Beaucoup d'animateurs et des personnels de restauration ont été grévistes cette fois-ci. Le service minimum comprend les animateurs non-grévistes, les atsem peuvent être appelées et des élus peuvent être amenés à intervenir également sur des compléments de service. Lors de la grève du 8 octobre 2015, il ne restait que trois animateurs sur toute la commune. Le choix a été fait de ne pas accueillir les tout-petits et petits car les enfants n'avaient pas leur référent avec eux. Pour la sécurité, la municipalité a décidé de ne prendre en charge que les élèves de moyenne et grande section. Il y a donc eu une gêne occasionnée mais c'était une situation exceptionnelle.

11 QUESTIONS DIVERSES

Questions posées par les parents d'élèves

- *Lors du dernier conseil d'école (juin 2015), nous avons abordé la difficulté de remplacer les ATSEM absentes (non remplacées pour moins de 3 jours), quel est le fonctionnement cette année ? Que se passe-t-il en cas d'absence ponctuelle ou prolongée ?*

La réponse a été fournie précédemment au point 10.

- *Lors du dernier conseil d'école, nous avons évoqué qu'un réfrigérateur pouvant servir aux différentes activités de l'école (semaine du goût, kermesse...) faisait défaut. Vous aviez suggéré aux enseignantes de faire une demande de fourniture pour la rentrée. Avec la semaine du goût d'octobre 2015, nous constatons qu'il n'y a toujours pas de réfrigérateur. Nous souhaiterions que l'école en soit équipée dès cette année pour que ses projets se déroulent sans difficulté.*

Mme Grégoire signale qu'une demande de réfrigérateur a été faite pour la semaine du goût et que la municipalité n'a pas pu répondre favorablement à sa demande. En effet, la municipalité n'a plus de réfrigérateur fonctionnel. Mme Grégoire souligne également le problème pour la kermesse.

Mme Turpin et Mme Marques nous informent que le un réfrigérateur figurant en investissement en 2015 n'a pas été retenu au vu des autres investissements demandés (achat d'un meuble pour la classe 2, d'une petite table pliante et d'une plastifieuse). Mme Turpin pose la question de savoir si la mairie ne pourrait pas investir sur un frigo de réserve à mettre à disposition pour les différentes animations. Elle demande à Mme Grégoire d'en prioriser la demande aux investissements 2016. Mme Grégoire est d'accord mais seulement s'il n'y a pas d'autres achats urgents pour l'équipe pédagogique.

- *Suite au mouvement de grève du personnel d'animation, un service minimum de cantine a été mis en place sauf pour les PS : les années précédentes, la cantine a été assurée pour toutes les classes, pourquoi ne pas avoir pris en charge les PS ? Merci de nous rappeler comment fonctionne le service minimum.*

La réponse a été fournie précédemment au point 10.

12 DATES ET HORAIRES DES PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE

2^{ème} conseil d'école : Vendredi 12 février 2016 à 18h30

3^{ème} conseil d'école : Mardi 21 juin 2016 à 17h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

Natacha GREGOIRE